



Rapport sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental

De la période du 2012 au 2016/ Laayoune colonisée-sahara occidental :

- Présentation de la coordination épique GDIM IZIK du mouvement pacifique
- Les autorités marocaines préviennent l'organisation des manifestations pacifiques
- Le siège des domiciles des combattants
- Privé les activistes politiques de leurs salaires
- Les recommandations

Présentation de l'organisation :

la coordination épique GDIM IZIK du mouvement pacifique est une association non gouvernementale a but non lucratif et c'est une organisation agréée par l'Etat marocain et demande de libérer tous les détenus politiques sahraouis aux prisons marocains et la revendication de l'autodétermination de peuple sahraoui et elle est fondée au début de l'année 2011 au mois janvier et ce après l'attaque des forces marocains contre le camp de GDIM IZIK à l'est de la ville de Laayoune colonisée et elle se compose de 200 adhérents sahraouis combattants de tout âge et genre et il veille à la gestion ce cette association un bureau exécutif présidé par Mr LAHBIB SALHI accompagné par des vieux âgés.

Les autorités marocains préviennent l'organisation des manifestations pacifiques :

la coordination épique GDIM IZIK du mouvement pacifique et depuis sa fondation organise des manifestation demande l'autodétermination du peuple sahraouis et la libération des détenus politiques sahraouis et cetttes manifestation étaient et reste encore affrontées par la prévention des forces marocaines et durant l'année 2012 des dizaines des manifestations étaient sujet d'une intervention violente des autorités marocaines et les activistes sahraouis étaient violés par ces derniers et en 2013 neuf manifestation étaient organisées, douze en 2014, cinq en 2015 et jusqu'à maintenant six en 2016 et le même scénario de violence se répète contre les membres de la coordination par les autorités marocaines et toujours hospitalisés mais dans les mauvaises conditions et parfois même non accueillis par l'hôpital ou privés de tout soin et le refus de leurs donnés un certificat médical qui décrit leur état physique et les activistes sahraouis ont posés des réclamations officielles contre les policiers marocains ,auprès les tribunaux marocains et depuis 2012 au 2015 deux cent vingt réclamation étaient posé (ces réclamation sont jointes à ce rapport) sans suite par les tribunaux et sans se lancer dans les procédures réglementaires nécessaire dans tels cas. Et quelques policiers étaient même sujet de promotion et de mutation à autre villes à cause des multiples réclamations contre eux, parmi eux nous signalions « Nachti Mohamed », « Laouina Nabil », et les autorités marocaines présentent leurs policiers en forme civile comme gang de lutte contre les manifestations d'une manière violente et agressive, pour éviter que les autres remarquent leurs statuts et les considères comme des civiles. Cette politique est adoptée toujours dans Sahara occidental.

Le siège des domiciles des combattants :

Les autorités marocaines s'orientent vers la violence et l'agressivité en traitant les personnes qui lutte contre la colonisation du Sahara occidental par le Maroc et parmi ces pratiques le siège des domiciles des activistes de la coordination de GDIM IZIK surtout les lieux ou les combattant organisent leurs réunions et leurs rencontres et interdisent leur regroupement dans le lieu désigné pour une réunion surtout les rencontres avec les étrangers qui arrivent à Laayoune pour s'informer sur la situation, parmi les domiciles victimes d'un siège on cite :

- ✓ **Le 20 mai 2013 : les autorités marocaines ont empêché une rencontre entre les membres de la coordination et des journalistes de canal mauritanien SAHEL dans la maison de l'activiste YAHDHA HAIMOUDA**
- ✓ **Le 22 juin 2013 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de LEHBIB SALHI pour empêcher une réunion avec des européens.**
- ✓ **Le 12 juillet 2013 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de SLAIMAN BRAIH et interdire l'arrivé des combattants pour une réunion de communication.**
- ✓ **Le 14 septembre 2013 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de l'activiste MANT AKHOUALHA LAFRIK et empêcher les autres d'arriver à la maison pour organiser une célébration là-bas.**
- ✓ **Le 16 janvier 2014: les autorités marocaines ont assiégé la maison de journaliste MAHMOUD LHAISAN après une décision de l'organisation d'une réunion avec des étrangers de la région de Basque de l'Espagne pour empêcher les activistes sahraouis à arriver à la maison.**
- ✓ **Le 14 février 2014 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de l'activiste MOHAMED LAMGHAIMAD, ou était le lieu d'une réunion avec des activistes Italiens, pour empêcher les activistes sahraouis à arriver à la maison.**
- ✓ **Le 01 Mars 2014 : les autorités marocaines ont interdit les combattants de la coordination à arriver à la maison de le détenu politique ABELJALIL LAAROUSSI, ou était le lieu d'une réunion avec des activistes espagnols.**
- ✓ **Le 18 Mars 2014 : les autorités marocaines ont interdit les membres de la coordination de GDIM IZIK à visiter la maison du détenu politique libéré MOHAMED EL AYOUBI.**
- ✓ **Le 01 mai 2014 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de LEHBIB SALHI et la maison de AHMED AHAIMAD et mettre leurs domiciles sous le contrôle.**
- ✓ **Le 20 février 2013 : les autorités marocaines ont assiégé la maison du membre de la coordination de GDIM IZIK -MOHAMED ALIK HADI- et empêcher les combattants d'arriver à la maison.**
- ✓ **Le 27 septembre 2014 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de l'activiste MOMAMED AABAS et interdire les combattants de la**

coordination GDIM IZIK à arriver à la maison ou était le lieu de célébrer la mémoire de l'union nationale.

- ✓ **Le 01 mai 2014 : les autorités marocaines ont assiégé et interdire aux membres de la coordination de GDIM IZIK à organiser une rencontre avec un activiste suède.**
- ✓ **Le 11 janvier 2015 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de l'activiste MOHAMED LAMGHAIMAD et interdire les membres de la coordination GDIM IZIK à arriver à la maison ou était le lieu de réunion avec des américains « MOBARAK AAOUAD » et « JONATHAN » de l'organisation de non-violence internationale à l'Amérique.**
- ✓ **Le 18 Mars 2014 : les autorités marocaines ont interdit les membres de la coordination de GDIM IZIK à organiser une rencontre entre eux à la maison d'ABDELLAH BOURAGAA.**
- ✓ **Le 26 avril 2016 : les autorités marocaines ont assiégé la maison de l'activiste MINA HADI et interdire les membres de la coordination GDIM IZIK à organiser une rencontre de communication à l'Amérique là-bas.**

N.B : les autorités marocaines et jusqu'à aujourd'hui interdisent les rencontres et les réunions organisées par la coordination épique GDIM IZIK du mouvement pacifique et mettent sous le contrôle les maison des combattants membres de la coordination.

Privé les activistes politiques de leurs salaires :

Les autorités marocaines ne cessent pas de sanctionner les activistes et les combattants sahraouis membres de la coordination épique GDIM IZIK du mouvement pacifique de la à cause de leurs opinions politiques par les privés de leurs salaires et à cause à la participation aux manifestation de demande de l'autodétermination du peuple sahraoui et la libération des détenus politiques dans les prisons marocains et nous signalons comme exemple de victime de cette pratique non légal : MAHFOUDA LAFKIR et BABAIT EL KANTAOUIA.

Les recommandations :

- ❖ **Comme étant un peuple sahraoui des zones colonisées au Sahara occidental par le Maroc nous demandons et nous recommandons de respecter les droits de l'homme à ces régions.**
- ❖ **Nous recommandons aussi la formation d'un mécanisme de contrôle des droits de l'homme dans les régions contrôlées par le Maroc**
- ❖ **L'entrée libre de la presse internationale au Sahara occidental surtout à la ville de Laayoune.**